

# **Allocution de Gérard Schafroth, maire de la Ville d'Otterburn Park**

## **Budget 2007**

**Le lundi 18 décembre 2006**

Mesdames, Messieurs,  
Citoyens et citoyennes,  
Membres du personnel,  
Et collègues du conseil municipal,

Je vous présente ce soir, au nom du Conseil, les prévisions budgétaires de la Ville d'Otterburn Park pour l'exercice financier 2007.

Pour l'année financière 2007, plusieurs facteurs et préoccupations ont conditionné la préparation du budget. Tout d'abord, comme l'an passé nous faisons face à une hausse importante des quotes-parts de l'ensemble des régies inter municipales et des organismes régionaux. En deuxième lieu, nous devons tenir compte de la hausse normale des coûts relatifs aux opérations courantes des divers services. Troisièmement il nous a paru important de continuer d'investir dans la réfection de nos infrastructures et dans le renouvellement de certaines immobilisations tout en essayant de maintenir la dette dans des proportions raisonnables. Finalement, tout en tenant compte de ces trois facteurs, nous avons dû conjuguer la hausse moyenne de 52% du nouveau rôle d'évaluation avec la capacité de payer des contribuables et ajuster en conséquence le taux de base à la baisse.

### **Les dépenses régionales**

Les augmentations relatives aux quotes parts à verser aux régies inter municipales et aux organismes régionaux totalisent 2 782 553\$ soit une augmentation de 7.0% par rapport à 2006. À titre d'exemple, la quote part de la police augmente de 5.0%, celle du transport en commun de 4.0%, celle de l'approvisionnement en eau de 18% et celle du traitement de l'eau de 4%. De leur côté, les quotes parts relatives à la MRC, à la CMM, et à l'AMT totalisent 681 181\$ et marquent une hausse de 8%.

Au total, l'impact de ces organismes sur notre taux de taxe foncière représente une augmentation de 189 406\$ soit 0.03\$ du 100\$ d'évaluation.

### **Les dépenses courantes**

Comme dans le précédent budget nous avons dû prioriser nos efforts en matière de prestation de services et de dépenses de fonctionnement afin de contenir les hausses rattachées à l'augmentation du coût de la vie.

Mis à part le budget des incendies qui augmente de 38% pour un total de 403 502\$,

l'exercice budgétaire et de contrôle des coûts s'est soldé pour tous les autres services par une baisse appréciable de 5%.

### **Le taux de la taxe foncière en baisse**

Je vous annonce donc sans plus attendre que le présent budget comporte une baisse de 23% de la taxe foncière par tranche de 100 \$ d'évaluation, laquelle passe de 1,366\$ à 1,05\$, le plus bas taux depuis 1993.

Cette baisse de 23% est plus importante par rapport à celle de 12,66% qui avait été enregistrée dans le budget de 2004 lors de la précédente révision du rôle d'évaluation. Cette évolution démontre que malgré les hausses rattachées au coût de la vie et à valeur de nos propriétés, la situation financière de la ville s'est améliorée sensiblement au cours des dernières années.

Le taux applicable aux commerces sera de 1,6500\$/100\$ d'évaluation.  
Le taux applicable aux terrains vagues desservies est de 1.50\$/100\$.

La taxe relative à la collecte des ordures ménagères demeure inchangée, à 115 \$. Il en est de même pour les taxes reliées à l'assainissement des eaux et à la collecte sélective aux montants respectifs de 147 \$ et de 40 \$. À cause de l'importance de cette ressource nous avons jugé approprié de relever la taxe d'eau à 220\$.

### **Les prévisions de revenus**

Les prévisions budgétaires de la prochaine année présentent des revenus totalisant 8 837 505\$ soit une augmentation de 6% par rapport à l'an passé et provenant à 88% de la taxe foncière et de la tarification pour les services municipaux.

### **La dette**

En 2007, le remboursement du service de la dette absorbera un peu plus de 19% du budget total des dépenses, un chiffre équivalent à celui de 2006, ce qui représente une nette amélioration sur la situation qui prévalait il y a quelques années alors que le remboursement de la dette accaparait plus de 30% de notre budget.

Par ailleurs, comme on le verra dans la section sur le programme triennal d'immobilisation, plusieurs dépenses seront financées par d'autres sources plutôt que par emprunt.

### **Plan triennal d'immobilisation**

Comme vous le savez, l'adoption des prévisions budgétaires s'accompagne toujours du dépôt, par le Conseil, du programme triennal d'immobilisations. Ces investissements, lorsqu'ils touchent des installations et équipements avec une longue durée de vie se font généralement par des emprunts remboursables à long terme.

Pour 2007, nous prévoyons donc emprunter et investir un montant d'environ 745500\$ dans la poursuite des travaux d'amélioration de nos conduites d'aqueduc et d'égout et de réfection de chaussée. Toujours pour les infrastructures, des sommes respectives de 889 310\$ et de 678 600\$ ont également prévues pour 2008 et 2009 mais dans leur cas nous prévoyons les financer sans emprunt à même le fond de roulement et le budget d'opération.

Il devient de plus en plus pressant d'améliorer l'espace de travail du personnel oeuvrant à l'hôtel de ville et une somme de 50 000\$ a été prévue à cet effet dès 2007 à même le fonds de roulement.

### **Nouveau rôle d'évaluation**

Je profite de la présente pour souligner que l'évaluation de chaque propriété est effectuée par une firme spécialisée selon des règles et des paramètres édictés par le gouvernement provincial. Ni les fonctionnaires ni les élus ne peuvent rien changer dans la décision établissant la valeur de votre maison. Par contre vous avez le recours de contester toute décision qui vous semblerait injuste; toutefois, avant d'en arriver à une contestation officielle, la ville a mis au point une procédure et s'est entendue avec la firme d'évaluation pour régler des dossiers en permettant aux citoyens d'obtenir des éclaircissements.

Pour plus de renseignements à ce sujet vous pouvez consulter l'article « Dépôt du rôle d'évaluation foncière 2007, 2008 et 2009 » dans notre site Internet.

### **Paiement du compte de taxes en 4 versements**

Afin de mieux répartir le paiement du compte de taxes tout au long de l'année, celui-ci sera dorénavant payable en 4 versements. Par ailleurs, il est toujours possible de s'entendre avec certaines institutions financières afin de répartir les paiements sur une base mensuelle. Selon cette formule, l'institution prélève 1/12 des taxes chaque mois de votre compte et effectue les paiements à votre place, moyennant des frais minimes.

Il me reste à conclure en remerciant les membres du Conseil et les cadres qui ont consacré des énergies importantes à la préparation de ces prévisions budgétaires.

Je vous souhaite, ainsi qu'aux membres de votre famille, une heureuse période des Fêtes et une bonne année 2007.

Merci de votre attention.

Le maire,

Gérard Schafroth